

Commission des Comptes de la Sécurité Sociale.

Déclaration du CNPS le 5 juin 2018.

Pour le CNPS, l'année 2017 est une année charnière. Tout d'abord parce qu'il s'est agi d'une année électorale et que l'on a voulu légèrement relâcher la pression sur les dépenses après quatre années de très sévères restrictions et de pression sur les professionnels de santé libéraux et leurs honoraires. Ensuite, l'écart entre la dynamique des dépenses de soins de ville et le ralentissement des dépenses hospitalières qui apparaît pour la première fois, constituent l'indice indiscutable de la concrétisation du virage ambulatoire. Développement de la RAAC, PRADO, multiplication des actes de chirurgie ambulatoire, priorité donnée au maintien à domicile, etc. sont autant de dispositifs qui prennent corps et s'installent dans la pratique quotidienne des Libéraux de santé. Pour autant, l'ampleur des transferts des soins hospitaliers vers la ville a été sous-estimée et surtout n'a pas été tracée. Pour l'avenir, il conviendrait de pouvoir organiser une traçabilité des transferts et de les assortir des budgets correspondants vers la ville.

Pour autant, 2017 n'a pas été indolore pour les professionnels de santé libéraux qui ont été la cible d'une large part du plan d'économies de 4 milliards d'euros inscrits dans la LFSS. Cela s'est traduit par une pression sur les tarifs de certaines professions, notamment les biologistes médicaux compte tenu des augmentations en volume et dont le secteur poursuit son inexorable concentration industrielle, c'est aussi le cas des pharmacies d'officine qui reste en grande difficulté.

Les perspectives d'évolution des comptes de l'assurance-maladie, dans un contexte de quasi-retour à l'équilibre indiquent qu'il est urgent de redonner de nouvelles marges de manœuvre aux soins de ville qui doivent :

- Absorber le transfert de l'activité hospitalière dans une logique de virage ambulatoire.
- S'engager dans des logiques permettant de structurer l'offre pour fortifier l'accès aux soins dans les territoires
- Contribuer au désengorgement des urgences hospitalières
- Se mobiliser sur le reste à charge zéro, sans les secteurs du dentaire, de l'audioprothèse et de l'optique mais sans concéder à la qualité des soins prodigués aux patients ni fragiliser le maillage territorial offert par les professionnels concernés.

Chacune et chacun est bien conscient des enjeux.

Aidez-nous à accompagner les patients en écartant le retour de la politique du rabot dont les libéraux de santé n'ont que trop souffert ces dernières années.

Permettez-nous de mieux nous organiser et surtout de nous coordonner entre nous et avec les établissements publics et privés. C'est tout l'enjeu de la négociation interprofessionnelle qui s'est engagée dans laquelle nous plaçons tous nos espoirs.